Pays de la Loire

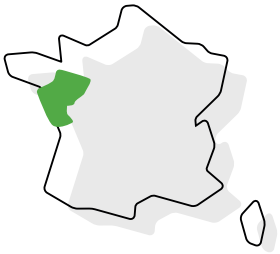

En décembre 2018, face à une grave crise sociale qui a pris des formes inédites, le gouvernement a ouvert et organisé un Grand Débat.

Le CESER des Pays de la Loire, dans la diversité de ses composantes, a souligné depuis de nombreuses années dans plusieurs rapports la réalité de la fracture territoriale et tout récemment dans celui d'octobre 2017 intitulé « L'équilibre des territoires en Pays de la Loire : un équilibre à maintenir et à consolider ». Conscient des enjeux et soucieux de participer au Grand Débat, le CESER Pays de la Loire a décidé de faire une contribution qui porte prioritairement sur les quatre thèmes proposés par le gouvernement, mais qui élargit ses réflexions à deux autres sujets essentiels, l'éducation et l'équilibre des territoires.

Cette contribution s'appuie sur les travaux du CESER déjà réalisés ou en cours, ainsi que sur un travail de réflexion interne. L'originalité et l'intérêt de notre contribution résultent ainsi de l'enracinement territorial et de la diversité de ses membres, ainsi que de la qualité du débat interne source de compromis et de consensus, éléments indispensables pour redonner toute leur force aux avis de notre Conseil et son rôle en tant que corps intermédiaire.

Par cette contribution au Grand Débat qui ré-interroge aussi notre modèle de société, nous souhaitons participer au mieux vivre ensemble et au faire ensemble dans un esprit constructif.

CESER PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL

Fiscalité

Fiscalité locale : pour redynamiser la décentralisation

"Affecter aux collectivités territoriales, en fonction de leurs principales compétences, une plus grande part de la collecte nationale"

"Créer des Conférences citoyennes triennales sur le budget"

Le CESER propose **l'organisation d'États Généraux de la fiscalité locale dans la foulée du grand débat national.** Il plaide en ce sens pour des **accords triennaux** (révisables annuellement dans la limite d'une fourchette d'évolution) qui porteraient notamment sur la prise en compte des critères sociaux et environnementaux.

Le CESER propose de **simplifier et de clarifier l'architecture de la fiscalité locale** en :

> Examinant la pertinence des taxes ayant un très faible rendement.

> Évitant, autant que possible, la dispersion des recettes fiscales entre différents niveaux de collectivités territoriales.

> Limitant les strates de collectivités pouvant lever l'impôt et les taxes.

Dans une perspective de simplification, dans le cadre des Etats Généraux, le droit de lever de la fiscalité nécessite de définir précisément les modalités de fonctionnement et de contrôle par les citoyens. Le CESER préconise **l'actualisation des bases de calcul des taxes foncières et d'habitation** dans les plus brefs délais.

Le CESER propose, dans une phase de transition en attendant une réforme plus globale, d'**affecter aux collectivités territoriales, en fonction de leurs principales compétences, une plus grande part de la collecte d'impôts nationaux** dits dynamiques. Elles seraient ainsi beaucoup moins soumises aux décisions nationales.

À ce titre, il semblerait pertinent – indépendamment de l'avis porté sur cette taxe –, qu'**une part significative de la contribution énergie climat revienne aux Régions et aux intercommunalités** et soit affectée au financement de projets de transition écologique (dans le cadre du Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires pour les premières et des plans climat air énergie territoriaux pour les secondes).

Le CESER soutient l'idée de « **Conférences citoyennes triennales sur le budget** » de chaque collectivité en charge de lever l'impôt sur la base d'un rapport circonstancié. Sans caractère décisionnel, elles auraient pour objectif d'informer les citoyens mais également de les faire participer à la réflexion et de s'exprimer sur les grandes orientations présentées par la collectivité.

UNE CONTRIBUTION POUR UN MIEUX VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE

29 propositions au total du CESER Pays de la Loire

> Crédibles
> Concrètes

à retrouver sur le site ceser.paysdelaloire.fr

Transition écologique

Transition énergétique

Le CESER propose de faire de l'**efficacité dans les bâtiments et les logements** une **grande cause régionale** à travers la mise en œuvre d'outils financiers adossés à un diagnostic de performance énergétique préalable afin de permettre aux ménages de bénéficier d'un soutien adapté de la collectivité : maintien et renforcement des subventions pour les foyers modestes (avec une dégressivité pour éviter les effets de seuils), soutien à la rénovation énergétique des logements occupés par des propriétaires à très faibles revenus, mise en place de prêts spécifiques en privilégiant le recours au tiers financement notamment pour la rénovation des copropriétés dégradées (remboursement du prêt au fur et à mesure des économies d'énergies réalisées), travail approfondi avec les bailleurs sociaux avec sollicitation des financements européens pour des rénovations énergétiques innovantes.

Pour un mix énergétique plus vertueux en garantissant un coût raisonnable de l'énergie, le CESER propose de **lancer un appel à projets sur des solutions innovantes en matière d'énergies renouvelables.** Disposant d'un double atout – une façade maritime et de nombreux territoires consacrés à l'agriculture – la Région a un intérêt particulier pour développer la méthanisation et les EMR.

Mobilités

Huit Ligériens sur dix utilisant quotidiennement la voiture pour se rendre à leur travail, en particulier dans les zones rurales et périurbaines où la fluidité des déplacements routiers doit être améliorée, le CESER soutient la desserte de chaque territoire de la région en transport collectif avec des modes de transports adaptés. Il insiste enfin sur la nécessité de garantir l'accessibilité pour tous.

Le CESER préconise pour les transports gérés par la Région une tarification sociale et que l'ensemble des tarifications soient accessibles sans imposer l'utilisation d'Internet avec la mise en place d'un billet unique multimodes et une tarification intégrée au km, y compris en incluant les transports urbains.

le CESER préconise également :

> La poursuite de l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux.

> La promotion de l'utilisation du vélo par des itinéraires sécurisés.

"Lancer un grand plan régional d'économies d'énergies dans les logements et les bâtiments"

"Poursuite de l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux"

Biodiversité

Prendre en compte la **biodiversité comme support de la vie au quotidien** est une préoccupation partagée au sein du CESER. Face à la réduction des prairies, des surfaces d'espaces naturels et des habitats naturels, ainsi que du nombre des espèces, il est impératif d'agir rapidement autant à l'échelle individuelle que collective :

> En **reconstituant les biotopes des trames vertes et bleues**, en rappelant les directives et en les traduisant dans les documents d'urbanisme, SCOT et PLUI.

> En actualisant la liste des espèces pour une gestion adaptée et une conservation de la biodiversité

> En **organisant des Etats Généraux Santé & biodiversité** et en lançant des appels à projets pour faire émerger des actions innovantes dans les territoires associant à la fois les scientifiques et les acteurs de terrain, permettant de tendre vers des territoires positifs pour la biodiversité et la santé.

Pour une fiscalité environnementale

La refonte d'une fiscalité environnementale doit se faire dans un esprit de justice sociale, pour éviter l'aggravation des inégalités. Le CESER souhaite :

> Privilégier les aides régionales au **respect d'activités qui favorisent les pratiques et les métiers vertueux en matière d'environnement**.

> **Redistribuer la fiscalité écologique vers des financements directs** d'accompagnement au changement des pratiques et aux initiatives des entreprises et des particuliers.

> Mettre en place des taux spécifiques de TVA afin d'**inciter aux changements de comportement** et moduler ensuite pour arriver à la vérité des coûts.

> Une totale transparence sur toutes les affectations et **fléchage obligatoire de tout prélèvement qui concerne la fiscalité environnementale.**

> Mettre en place un **crédit d'impôt** pour les agriculteurs en fonction des **services rendus à l'environnement**.

RSE

La responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise participe de la transition écologique. Le CESER souhaite la promouvoir et l'encourager.

Cet encouragement peut aussi se traduire par le conditionnement des aides publiques à un engagement RSE.

Organisation de l'Etat des territoires et des services publics

"Donner une impulsion nouvelle à la décentralisation"

"Favoriser un essor économique équilibré"

"Promouvoir un maillage efficace des services publics"

Ré-humaniser la relation aux services publics apparaît comme prioritaire. Cela passe par la désignation d'un interlocuteur nommément désigné pour chaque entreprise dans les administrations (URSSAF, DIRRECTE, CPAM, CARSAT, etc.).

Le CESER souhaite :

> Remettre à plat l'organisation et l'articulation des organisations concernées (Agence régionale, Agences locales, Chambres consulaires,...) exerçant des missions souvent similaires.

> Revisiter et réorganiser les points d'appui institutionnels et économiques dans le secteur rural, avec l'EPCI comme interlocuteur privilégié.

Les projets et les contrats de territoire signés désormais majoritairement par les intercommunalités avec l'Etat, la Région et parfois les Départements doivent constituer la base de relations nouvelles avec les acteurs et habitants des territoires concernés.

Enfin, il est indispensable de promouvoir un maillage efficace des services publics tout en prévoyant l'accompagnement des publics les plus fragiles notamment du fait du développement de l'E-administration.

Démocratie, citoyenneté, éducation

"Une loi cadre de l'éducation permanente"

"Permettre la compréhension du modèle républicain par les jeunes"

Le CESER des Pays de la Loire porte le voeu d'une **loi cadre de l'éducation permanente et de la vie associative** qui reconnaisse le fait associatif dans ses apports à la vie locale démocratique et laïque avec une déclinaison régionale et territoriale, pour assurer une plus grande présence de la société civile organisée dans le débat public. Cette loi devra intégrer le statut des élus associatifs et la reconnaissance de l'engagement volontaire dans la cité.

Dans le cadre des compétences "jeunesses" du Conseil régional, le CESER des Pays de la Loire propose que soit mis en oeuvre en complément des actions éducatives existantes dispensées par l'école, les familles, les associations... des initiatives permettant **une meilleure compréhension du modèle républicain français et des grandes fonctions collectives par les jeunes** (par exemple, le financement du système de protection sociale)

Le CESER souhaite :

> Adapter les projets d'établissements en **diversifiant les méthodes pédagogiques** permettant l'acquisition de savoirs et de compétences afin de rendre les jeunes acteurs de leur parcours.

> **Encourager des périodes d'immersion des équipes pédagogiques** dans le monde social et économique (en entreprise, administration, association...) afin que celles-ci adaptent leurs enseignements aux évolutions du monde extérieur: nouveaux besoins, apparition de nouveaux métiers, transition numérique... Ces périodes doivent être incluses dans la formation initiale et poursuivies dans la formation continue.

> Faire de l'établissement scolaire **un lieu de vie favorisant la rencontre, le partage** ainsi que la connaissance de soi et des autres pour promouvoir la mixité sociale et culturelle.

Le Grand Débat, une 1ère étape

Avec ces propositions, le CESER entend participer à la construction des réponses aux nombreuses questions et préoccupations évoquées au cours des derniers mois.

Une refonte de la fiscalité locale est un passage nécessaire pour redonner de l'impulsion à la décentralisation intégrant une fiscalité environnementale indispensable pour assurer une bonne transition écologique. La question fiscale, la transition écologique, le maillage territorial, l'amélioration des services publics, et l'éducation sont au cœur des prochains sujets à traiter.

Bien évidemment, ces propositions n'épuisent pas le débat, et d'autres sujets nécessitent d'être approfondis. Deux d'entre eux doivent être mentionnés :

> Le premier est **la place centrale des intercommunalités** dans la dynamique d'aménagement des territoires. La montée en puissance des EPCI est un phénomène majeur aujourd'hui dans notre région, et toute dynamique nouvelle de décentralisation doit le prendre en compte, avec la question de l'élection directe au suffrage universel des élus intercommunaux.

> **L'articulation de la démocratie représentative et de la démocratie citoyenne** est le second sujet sur lequel nous devons trouver de nouvelles réponses, avec la question de la place et du rôle des corps intermédiaires, dont le CESER comme espaces privilégiés pour construire les consensus indispensables aux sociétés complexes.

Ce Grand Débat n'est qu'une étape. L'ensemble des chantiers évoqués dans cette contribution va bien évidemment continuer d'animer l'activité du CESER pour nourrir nos propositions concernant les politiques publiques.

"Articuler la démocratie réprésentative et la démocratie citoyenne"

"La montée en puissance des EPCI est un phénomène majeur"

Crédits images : © Region Pays de la Loire / PB. Fourny / Ouest Médias / © CESER Pays de la Loire

Les 29 propositions du CESER Pays de la Loire

Fiscalité : 5 propositions

Fiscalité locale :

1. Organiser des états généraux de la fiscalité locale pour aboutir à une réforme globale, concertée et ambitieuse
2. Simplifier et rendre plus juste la fiscalité locale
3. Garantir le financement de l'action des collectivités locales
4. Renforcer l'équité et la solidarité entre les territoires via le renforcement des mécanismes de péréquation
5. Améliorer la transparence et mieux informer les citoyens

Transition écologique : 16 propositions

Transition énergétique

6. Lancer un grand plan régional d'économies d'énergies dans les logements et les bâtiments
7. Aller vers un mix énergétique plus vertueux en garantissant un coût raisonnable de l'énergie

Mobilités

8. Développer et favoriser l'attractivité des transports collectifs en particulier dans les zones rurales et périurbaines
9. Agir sur les prix des transports collectifs pour permettre au plus grand nombre de les emprunter
10. Favoriser l'usage des transports collectifs en développant l'intermodalité
11. Fluidifier les déplacements routiers et réaliser dans les délais les travaux engagés et co-financés par la Région
12. Améliorer l'accès à l'aéroport de Nantes Atlantique et limiter les nuisances sonores

Biodiversité

13. Protéger les milieux naturels et les espèces
14. Renforcer le lien entre biodiversité et santé

Responsabilité sociétale environnementale

15. Promouvoir et encourager la Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise

Fiscalité pour l'environnement

16. Promouvoir les aides publiques à l'environnement
17. Remettre en cause les aides publiques dommageables à l'environnement
18. Engager une réflexion de fond sur l'orientation écologique et environnementale de la TVA
19. Veiller à l'acceptabilité sociale et à la soutenabilité économique de la fiscalité environnementale
20. Interdire ou taxer les produits d'importations agricoles ou issus de l'agriculture ne respectant pas les normes sociales, sanitaires et environnementales
21. Mettre en place un crédit d'impôt pour les agriculteurs en fonction des services rendus à l'environnement

Organisation de l'Etat, des territoires et des services publics : 3 propositions

22. Ré-humaniser la relation aux services publics, pour optimiser les dispositifs d'aide aux financements
23. Promouvoir un maillage efficace des services publics
24. Renforcer l'efficacité des dispositifs de développement TPE- PME

Citoyenneté, démocratie et éducation : 5 propositions

Citoyenneté et démocratie

25. Inscrire une Loi cadre de l'éducation permanente et de la vie associative
26. Favoriser la compréhension du modèle républicain par les jeunes

Education

27. Adapter le projet d'établissement en diversifiant les méthodes pédagogiques permettant l'acquisition de savoirs et de compétences afin de rendre le jeune acteur et autonome
28. Encourager les périodes d'immersion des équipes pédagogiques dans le monde social et économique
29. Faire de l'établissement scolaire un lieu de vie favorisant la rencontre, le partage ainsi que la connaissance de soi et des autres